



## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **Séance ordinaire du 31 octobre 2017**

#### **– 8<sup>e</sup> séance –**

- PRÉSENTS :**
- Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
  - M. Ben Valkenburg, vice-président et commissaire, Plateau–Mile End (08)
  - Mme Diane Beudet, commissaire, Hochelaga-Maisonneuve (07)
  - M. Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault–Parc-Extension (03)
  - Mmes Marie-José Mastromonaco, commissaire, Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (11)  
Mélanie Robinson, commissaire représentant le comité de parents (primaire)  
Julie Wagner, commissaire représentant le comité de parents
- ABSENT :**
- M. Jocelyn Pauzé, commissaire coopté
- Sont aussi présents :**
- M. Robert Gendron, directeur général
  - M<sup>e</sup> Sylvie Gallant, secrétaire générale adjointe
  - MM. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement  
Claude Daviau, directeur général adjoint à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire
  - Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
- Sont invités :**
- MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unité, unité 1  
Louis Bienvenue, directeur au Bureau des directions d'unité, unité 2
  - Mmes Francyne Fleury, directrice au Bureau des directions d'unité, unité 3  
Julie Belhumeur, directrice au Bureau des directions d'unité, unité 4  
Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions d'unité, unité 5
  - M<sup>e</sup> Maryse Tremblay, directrice des Services éducatifs  
Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences

- MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources matérielles  
René Morales, directeur du Service du développement et de l'innovation professionnelle
- Mme Lucie Perreault, directrice du Service des technologies de l'information
- MM. Roger Lalonde, coordonnateur du Bureau des approvisionnements  
Sylvain Senécal, coordonnateur du Bureau du transport scolaire
- Mmes Manon Narbonne, coordonnatrice par intérim du Bureau de projets institutionnels  
Salifou Karimou Aichatou, coordonnatrice de l'Audit interne  
Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général

\*\*\*\*\*

Le commissaire Kenneth George quitte la séance au point 6 (Rubrique des commissaires-parents).

\*\*\*\*\*

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter les articles suivants :

- DG-02-381 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal – année 2017-2018
- DG-02-383 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'école Ahuntsic – année 2017-2018
- DG-02-384 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'École des métiers du meuble de Montréal – année 2017-2018
- A-33-1107 Service des ressources matérielles – école Dollard-des-Ormeaux – estimation révisée des travaux de réfection du plafond du gymnase, de l'éclairage et de la ventilation

- ajouter sous la rubrique « Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire au 17 octobre 2017 » les articles suivants :
  - a) Programme d'enseignement des langues d'origine
  - b) Critères d'inscription sur le site Web des écoles
- ajouter sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
  - a) Prix *Ginette-Casavant*
- ajouter sous la rubrique « Information » :
  - e) CC-I-56 Proposition de la commissaire Violaine Cousineau concernant la nécessité de planifier les prochains épisodes caniculaires

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017
- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017
  - a) Programme d'enseignement des langues d'origine
  - b) Critères d'inscription du site Web des écoles
- 4- Affaires nouvelles :
  - a) Prix *Ginette-Casavant*
- 5- Dossiers récurrents :
  - a) Plan d'engagement vers la réussite
  - b) Budget 2017-2018 et finances  
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
  - c) Qualité de l'air
  - d) Capacité d'accueil  
Tableau d'avancement des projets d'agrandissement
  - e) Immeubles excédentaires  
Suivi de certains mandats ou projets au secteur de la gestion des immeubles
  - f) Offre alimentaire

g) Suivi des projets  
Tableau de bord – projets institutionnels 2017-2018

- 6- Rubrique des commissaires-parents
- 7- DG-02-379 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – mesure Aide individualisée (15021) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – attribution d'un contrat de services de gré à gré à l'organisme Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP) en vertu de l'article 111 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM*
- \* 8- DG-02-381 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal – année 2017-2018
- \* 9- DG-02-383 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'école Ahuntsic – année 2017-2018
- \* 10- DG-02-384 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'École des métiers du meuble de Montréal – année 2017-2018
- 11- A-11-105 Services éducatifs – Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) Montréal – adhésion et financement au RSEQ Montréal pour l'année scolaire 2017-2018
- 12- A-29-1841 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria – création et abolition de postes – modification au plan de l'effectif 2017-2018
- 13- A-31-3298 Service des ressources financières – services professionnels d'une firme d'ingénieurs pour le projet de construction de la nouvelle école Irénée-Lussier – appel d'offres 24-486P2 – attribution d'un contrat

- 14- A-31-3303 Service des ressources financières – travaux à taux horaire pour entrepreneur en chaudronnerie – appel d’offres 15-198P – exercice de l’option de renouvellement de l’entente pour une deuxième année
- 15- A-33-1107 Service des ressources matérielles – école Dollard-des-Ormeaux – estimation révisée des travaux de réfection du plafond du gymnase, de l’éclairage et de la ventilation
- 16- A-34-2869 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 17- A-34-2870 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 18- A-34-2871 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 19- A-34-2872 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 20- A-34-2878 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 21- A-34-2879 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 22- A-34-2880 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 23- A-34-2881 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 24- A-34-2882 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 25- A-34-2883 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 26- A-34-2884 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017
- 27- Information :
- a) A-29-1843 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – état de la situation au regard des postes d’enseignant de la formation générale des jeunes au 30 octobre 2017

- b) A-33-1106 Service des ressources matérielles – plan de communication et de sensibilisation des projets d’efficacité énergétique en partenariat avec une entreprise de services éconergétiques
- c) A-33-1108 Service des ressources matérielles – plan des immeubles excédentaires
- d) A-33-1109 Service des ressources matérielles – honoraires supplémentaires dans le cadre la réfection des cours et la réhabilitation des sols ainsi que la création de nouveaux aménagements aux écoles Charles-Bruneau, Saint-Gabriel-Lalemant et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
- e) CC-I-56 Proposition de la commissaire Violaine Cousineau concernant la nécessité de planifier les prochains épisodes caniculaires

28- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l’instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l’unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d’APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 octobre 2017.

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017

- a) Programme d’enseignement des langues d’origine

Un portrait du nombre de classes et des langues d’enseignement sera remis à une prochaine séance du comité exécutif.

b) Critères d'inscription sur le site Web des écoles

Un suivi sera fait par les directions d'unité et Mme Mélanie Robinson afin de voir si les écoles qui font de la sélection d'élèves ont mis à jour leurs critères de sélection sur leur site Web.

4. Affaires nouvelles

a) Prix *Ginette-Casavant*

M. René Morales mentionne que Mme Marie-Christine De Courcy recevra prochainement le prix *Ginette-Casavant*. Ce prix est accordé annuellement par l'Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche en administration de l'éducation (ADERAE). Il vise à mettre en valeur la qualité de l'engagement du personnel œuvrant en éducation qui cherche à augmenter ses connaissances et à développer ses compétences en poursuivant des études de deuxième cycle en administration de l'éducation.

5. Dossiers récurrents

a) Plan d'engagement vers la réussite

M. Kenneth George constate que les difficultés rencontrées par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour pourvoir les postes d'enseignants ont des répercussions sur la capacité à pourvoir des postes de conseillers. Il suggère de regarder la problématique sous un angle nouveau afin que la CSDM puisse se doter d'un bassin de main-d'œuvre en nombre suffisant pour permettre de pourvoir les postes de conseillers pédagogiques qui sont vacants depuis la rentrée scolaire.

Pour sa part, M. Jean Ouimet prend note de l'intervention de M. George et assure que le Service de la gestion des personnes et du développement des compétences met tout en œuvre pour pourvoir les postes dans les meilleurs délais et qu'un processus est mis en place pour assurer la stabilité du personnel enseignant auprès des élèves. À cet égard, Mme Diane Beaudet mentionne que le comité ressources humaines produira, à la suite de ses rencontres, un compte rendu sur la situation des postes d'enseignants. Ce compte rendu sera présenté au comité exécutif en lieu et place du rapport d'information déposé toutes les deux semaines depuis le début de la présente année.

La présidente mentionne que TVA diffusera un reportage en soirée sur le cas d'un élève de maternelle de l'école Ahuntsic qui a dû s'adapter à plusieurs enseignants depuis la rentrée scolaire 2017-2018. À ce sujet, Mme Julie Wagner souhaite qu'une communication expliquant la problématique de suppléance de la classe de maternelle soit faite auprès des parents de l'école Ahuntsic.

M. Ouimet ajoute qu'un plan d'action visant le recrutement de personnel à la CSDM est présentement en élaboration et que l'ensemble des gestionnaires est impliqué dans ce travail. Ce plan intègrera un programme d'insertion professionnelle pour l'ensemble du personnel. M. Ouimet propose de présenter ce plan d'action lors d'une prochaine séance du comité exécutif.

M. Robert Gendron mentionne que la CSDM entame l'élaboration du plan d'engagement en collaboration avec l'ensemble des gestionnaires. Bien que la CSDM soit en attente du plan d'engagement ministériel, les travaux s'amorcent en s'appuyant sur le plan stratégique et sur les préoccupations ciblées dans les travaux portant sur l'inclusion. Il assure que le document pourra partir en consultation selon le calendrier prévu.

- b) Budget 2017-2018 et finances  
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

Les commissaires et les administrateurs de la CSDM suivent la situation financière de la CSDM de près.

Les états financiers 2016-2017 seront présentés à la table d'échanges du 15 novembre 2017.

- c) Qualité de l'air

Une rencontre avec les parents des élèves de l'Académie De Roberval, qui portait sur la délocalisation, a eu lieu la semaine dernière. La présidente souligne que l'expertise développée par la CSDM dans le dossier de la qualité de l'air a permis d'intervenir rapidement après le premier signalement. Elle remercie l'ensemble des personnes qui ont été impliquées dans la préparation de cette rencontre. Mme Harel Bourdon ajoute que les parents de l'école Saint-Gérard qui étaient présents lors de cette rencontre ont rassuré les parents de l'Académie De Roberval quant à la cohabitation avec l'école Georges-Vanier. Un autre parent a fait un parallèle avec une famille qui déménage pour montrer que dans ce cas, seule l'adresse change, mais les valeurs demeurent les mêmes. Par conséquent, l'Académie De Roberval conservera ses valeurs et son projet éducatif, seule son adresse sera modifiée.

Mme Catherine Harel Bourdon demande à Mme Lucie Painchaud de monter un dossier d'opportunité pour l'Académie De Roberval d'ici le mois de juin 2018. Mme Painchaud prend note de la demande et ajoute qu'elle soumettra le dossier d'opportunité le plus rapidement possible au ministère. La présidente souligne qu'il s'agit d'un premier projet au secondaire portant sur la qualité de l'air.

M. Jean Ouimet dresse un portrait de situation des signalements reçus dans les derniers jours, qui sont au nombre de sept, dont trois concernent le centre administratif et trois proviennent d'établissements scolaires.



M. René Morales mentionne que son personnel a été rencontré afin de recevoir des informations concernant l'analyse des résultats du questionnaire-santé. Il remercie le personnel du Service des ressources matérielles ainsi que celui du Bureau de santé pour la présentation du plan proposé pour favoriser une meilleure qualité de l'air.

- d) Capacité d'accueil  
Tableau d'avancement des projets d'agrandissement

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

- e) Immeubles excédentaires  
Suivi de certains mandats ou projets au secteur de la gestion des immeubles

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

- f) Offre alimentaire

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

- g) Suivi des projets  
Tableau de bord – projets institutionnels 2017-2018

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

## 6. Rubrique des commissaires-parents

Mme Mélanie Robinson souhaite que les directions d'établissement fassent parvenir les coordonnées des présidents des conseils d'établissement qui ont été nommés à la première rencontre de l'année scolaire.

En ce qui concerne les délégués et substituts élus lors de l'assemblée générale en début d'année, elle mentionne que 27 écoles n'ont pas transmis les formulaires contenant les données nominatives de ces personnes. Elle rappelle qu'il est important de transmettre cette information afin que le comité de parents puisse utiliser les adresses courriels des personnes qui ont donné leur autorisation.

Mme Catherine Harel Bourdon ajoute que ces données sont importantes tant pour le comité de parents que pour l'organisation des rencontres des comités de quartier. Elle souhaite qu'un travail soit fait afin de faciliter la transmission de ces données nominatives, car elle constate que ce problème est récurrent d'année en année.

Pour sa part, Mme Mélanie Robinson mentionne que l'outil de consignation des données est complexe et qu'il gagnerait à être simplifié.

7.

Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – mesure Aide individualisée (15021) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – attribution d'un contrat de services de gré à gré à l'organisme Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP) en vertu de l'article 111 du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM

Document déposé : Rapport DG-02-379 en date du 16 octobre 2017 de M. Sylvain Catafard concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la deuxième orientation du plan stratégique de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), *Des partenariats au service de la réussite*;

CONSIDÉRANT que le Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP) est un organisme communautaire dont la mission est d'organiser des activités éducatives qui réunissent des gens de toutes les générations afin de favoriser la création de liens intergénérationnels tout en intervenant sur des problèmes présents dans le quartier;

CONSIDÉRANT le souhait des directions des douze écoles primaires de poursuivre leur partenariat de qualité avec l'organisme le Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP);

CONSIDÉRANT la somme de la mesure Aide individualisée (15021) à attribuer aux douze écoles participantes, soit 149 268 \$;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R-2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

CONSIDÉRANT la directive du Secrétariat du Conseil du trésor concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics;

CONSIDÉRANT que l'attribution d'un contrat de gré à gré de 100 000 \$ et plus requiert l'autorisation préalable du dirigeant de l'organisme et qu'un rapport doit être soumis au Secrétariat du Conseil du trésor, dans les 30 jours suivant la date de l'autorisation écrite du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la CSDM de publier au système électronique d'appels d'offres (SEAO) du Gouvernement du Québec tous les contrats de 25 000 \$ et plus;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER et d'ATTRIBUER un contrat de gré à gré de 149 268 \$ à l'organisme à but non lucratif le Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP) pour des services d'aide aux devoirs offerts dans douze écoles primaires des quartiers Villeray, Rosemont et La Petite-Patrie, le tout conformément à l'article 111 du *Règlement R-2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM* et au paragraphe 4 de l'article 13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

- 2° de DEMANDER au Secrétariat général de remplir, pour ledit contrat de services de gré à gré, le formulaire de reddition de comptes du Conseil du trésor;
- 3° de DEMANDER au Bureau des approvisionnements de publier ledit contrat au SEAO du Gouvernement du Québec.

\*8. Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal – année 2017-2018

Document déposé : Rapport DG-02-381 en date du 25 octobre 2017  
de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

\*9. Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'école Ahuntsic – année 2017-2018

Document déposé : Rapport DG-02-383 en date du 27 octobre 2017  
de Mme Francyne Fleury concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

\*10. Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'École des métiers du meuble de Montréal – année 2017-2018

Document déposé : Rapport DG-02-384 en date du 30 octobre 2017  
de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

11. Services éducatifs – Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) Montréal –  
adhésion et financement au RSEQ Montréal pour l’année scolaire 2017-2018

Document déposé : Rapport A-11-105 en date du 24 octobre 2017 de  
Mme Guylaine Dubé concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que le RSEQ Montréal est un organisme à but non lucratif qui regroupe l’ensemble des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et de la Commission scolaire de la Pointe-de-l’Île ainsi que 31 collèges privés francophones de Montréal;

CONSIDÉRANT que sa mission est de promouvoir et de développer le sport et l’activité physique en milieu scolaire et qu’il favorise ainsi l’éducation, la réussite scolaire et la santé des jeunes;

CONSIDÉRANT que cette mission est en accord avec les valeurs de la CSDM;

CONSIDÉRANT la demande de financement de la part du RSEQ Montréal pour l’année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT la participation annuelle de la CSDM au financement de l’association sportive depuis l’année scolaire 2000-2001;

CONSIDÉRANT l’importance de soutenir la tenue d’activités sportives pour les élèves;

CONSIDÉRANT que la somme de 58 532 \$ est déjà déposée au budget des Services éducatifs;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’AUTORISER le renouvellement de l’adhésion de la CSDM au RSEQ Montréal à titre de membre collectif pour l’année scolaire 2017-2018;
- 2° de FINANCER l’affiliation et de VERSER la cotisation au RSEQ Montréal pour l’année 2017-2018, ainsi que de FINANCER l’organisation du championnat d’athlétisme et du gala du sport étudiant, en puisant la somme de 58 532 \$ prévue à cette fin à l’indice 375-000-1-27100-530;
- 3° de PROCÉDER au premier versement de 29 266 \$ dès maintenant;
- 4° de PRÉVOIR un deuxième versement de 29 266 \$ pour le 1<sup>er</sup> mars 2018.

12. Service de la gestion de personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l’adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria – création et abolition de postes – modification au plan de l’effectif 2017-2018

Document déposé : Rapport A-29-1841 en date du 23 octobre 2017  
de Mme Mathilde Branconnier concernant le sujet en  
référence

CONSIDÉRANT les besoins des utilisateurs des secteurs concernés à l’École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal;

CONSIDÉRANT que l’École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal a les fonds nécessaires au fond régulier;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ABOLIR un poste annuel à temps plein, à 100 %, de technicien en électronique à l’École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal;
- 2° de CRÉER un poste annuel à temps plein, à 100 %, d’appariteur à l’École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal et d’IMPUTER la dépense à l’indice 100-414-1-22300-160;
- 3° de MODIFIER en conséquence le plan de l’effectif 2017-2018 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l’adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria (résolution 9 de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 10 mai 2017).

13. Service des ressources financières – services professionnels d’une firme d’ingénieurs pour le projet de construction de la nouvelle école Irénée-Lussier – appel d’offres 24-486P2 – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3298 (version corrigée)  
en date du 27 octobre 2017 de Mme Sylvie Boyer  
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres a été publié afin d’obtenir des services professionnels d’une firme d’ingénieurs afin de réaliser le projet de construction de la nouvelle école Irénée-Lussier;

CONSIDÉRANT qu’il y a eu quatre soumissions dont trois ont été déclarées conformes par le Bureau des approvisionnements ;

CONSIDÉRANT que l’analyse des trois soumissions conformes a été faite par un comité de sélection dûment constitué en vertu du *Règlement sur les contrats de service des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que toutes les soumissions analysées par le comité de sélection ont été déclarées acceptables puisqu'elles ont atteint la note de passage;

CONSIDÉRANT que les dépenses budgétées seront payées à même deux sources de financement soit, l'ajout d'espace pour le Service régional de scolarisation EHDAA (Mesure 50513) et le passif environnemental des sols contaminés;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ATTRIBUER un contrat d'une valeur totale estimée à 1 530 309 \$ plus taxes en honoraires à la firme ayant obtenu la plus haute note, *Bouthillette Parizeau inc / GHD Consultants Ltée / SDK et associés inc.*, pour des services professionnels en ingénierie pour le projet de construction de la nouvelle école Irénée-Lussier;  
La valeur réelle de ce mandat sera déterminée par le Service des ressources matérielles, à la conclusion du contrat à négocier et découlant de l'offre que présentera l'adjudicataire;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

14. Service des ressources financières – travaux à taux horaire pour entrepreneur en chaudronnerie – appel d'offres 15-198P – exercice de l'option de renouvellement de l'entente pour une deuxième année

Document déposé : Rapport A-31-3303 en date du 15 octobre 2017  
de M. Christian Ouellet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, un contrat a été attribué le 27 novembre 2015 à *Les Soudures Devil inc.* pour une période d'une année (2015-2016);

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres prévoyait une entente initiale d'une année et que celle-ci était assortie de deux options de renouvellement d'une année chacune, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT que la première option de renouvellement a été exercée et que ce contrat viendra à échéance le 16 novembre 2017;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler l'entente pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT que la répartition de la dépense sera assumée à 10 % par le budget d'opération et à 90 % par le budget d'investissement du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que *Les Soudures Devil inc.* a été consultée et accepte de renouveler l'entente pour la deuxième année additionnelle, en suivant les prix prévus à cette option de renouvellement;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'ACCORDER un contrat à exécution sur demande d'une valeur de 117 125 \$ plus taxes à *Les Soudures Devil inc.* pour les travaux à taux horaire en chaudronnerie, pour une année additionnelle de renouvellement.

15. Service des ressources matérielles – école Dollard-des-Ormeaux – estimation révisée des travaux de réfection du plafond du gymnase, de l'éclairage et de la ventilation

Document déposé : Rapport A-33-1107 en date du 25 octobre 2017 de Mme Catherine Peyronnard concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat attribué à l'entrepreneur *GSF Canada inc.* pour les travaux généraux de réfection du plafond et des systèmes électriques et mécaniques du gymnase de l'école Dollard-des-Ormeaux, située au 6639, rue d'Aragon, à Montréal;

CONSIDÉRANT que cette intervention était nécessaire afin d'assurer des conditions saines et propices à l'enseignement de l'activité physique dans le gymnase et que l'échéancier du projet n'a pas permis la tenue d'un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT que la soumission révisée de l'entrepreneur corrige des omissions à sa première soumission, reflète des conditions de chantier qui ne pouvaient être anticipées et s'apparente à l'estimé des professionnels externes (architectes et ingénieurs) émis antérieurement aux travaux;

CONSIDÉRANT que le calendrier des travaux fait en sorte qu'ils sont majoritairement complétés ou en voie de l'être;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget d'investissement et que, par conséquent, elle n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *GSF Canada inc.* la somme incluse dans le présent rapport, associée à l'ensemble des interventions supplémentaires nécessaires dans le cadre des travaux de réfection des systèmes électriques, mécaniques et des finis de plafond du gymnase de l'école Dollard-des-Ormeaux.

16. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2869 en date du 16 octobre 2017 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

17. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2870 (version corrigée) en date du 31 octobre 2017 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.



18. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2871 en date du 16 octobre 2017 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1<sup>o</sup> d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

19. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2872 en date du 16 octobre 2017 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Marie-José Mastromonaco pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1<sup>o</sup> d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Marie-José Mastromonaco pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

20. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2878 en date du 16 octobre 2017 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

21. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2879 en date du 23 octobre 2017 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

22. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2880 (version corrigée) en date du 31 octobre 2017 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

23. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2881 en date du 18 octobre 2017 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

24. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2882 en date du 18 octobre 2017 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

25. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2883 en date du 20 octobre 2017 de  
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Diane Beudet pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Diane Beudet pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

26. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – octobre 2017

Document déposé : Rapport A-34-2884 en date du 23 octobre 2017 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng pour le mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng pour le mois d'octobre 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

27. Information :

- a) A-29-1843 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – état de la situation au regard des postes d'enseignant de la formation générale des jeunes au 30 octobre 2017
- b) A-33-1106 Service des ressources matérielles – plan de communication et de sensibilisation des projets d'efficacité énergétique en partenariat avec une entreprise de services éconergétiques
- c) A-33-1108 Service des ressources matérielles – plan des immeubles excédentaires
- d) A-33-1109 Service des ressources matérielles – honoraires supplémentaires dans le cadre la réfection des cours et la réhabilitation des sols ainsi que la création de nouveaux aménagements aux écoles Charles-Bruneau, Saint-Gabriel-Lalemant et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
- e) CC-I-56 Proposition de la commissaire Violaine Cousineau concernant la nécessité de planifier les prochains épisodes caniculaires

28. Période réservée aux membres du comité exécutif

a) Échafaudage en lien avec la maçonnerie

Les commissaires souhaitent qu'un *Info-travaux* soit réalisé pour les écoles qui ont des travaux de maçonnerie qui nécessitent la présence d'un échafaudage ou de filets sur des façades de l'école ou la corniche.

La séance est levée à 15 h 25.

*Secrétariat général – 15 novembre 2017*

---

\* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 22 novembre 2017.